

Areva : Macron promet qu'« aucun licenciement n'est envisagé »

VERONIQUE LE BILLON / CHEF DE SERVICE ADJOINTE | LE 06/05 À 22:57, MIS À JOUR LE 07/05 À 14:56



Le groupe, qui subit de lourdes difficultés financières, a annoncé jeudi matin ses objectifs aux représentants du personnel. - AFP PHOTO / CHARLY TRIBALLEAU

Le groupe prévoit 5.000 à 6.000 suppressions de postes au niveau mondial sur trois ans, dont jusqu'à 4.000 en France, a annoncé le directeur des ressources humaines de l'équipementier nucléaire.

Le travail ne fait que commencer pour Areva. Ce jeudi matin, le directeur des ressources humaines du groupe, François Nogué, a annoncé aux représentants du personnel un objectif de réduction des frais de personnel de 15 % en France et 18 % dans le monde à l'horizon 2017. Cela va se traduire par 3.000 ou 4.000 suppressions de postes sur trois ans en France, soit 5000 à 6000 -et plutôt le haut de la fourchette, selon le groupe- dans le monde.

Cela représentera jusqu'à 14 % des effectifs mondiaux de l'équipementier nucléaire public, qui comptait fin 2014 quelque 44.000 salariés (dont 28.500 en France). Le groupe a mis les salariés devant la réalité des chiffres : pour un chiffre d'affaires de 8,3 milliards d'euros l'an dernier (en recul de 8 %), la masse salariale a représenté 3,3 milliards d'euros (dont 2,4 milliards d'euros en France).

« Le dernier plan de compétitivité du groupe (lancé fin 2011, NDLR) était essentiellement basé sur les achats et sur l'évolution des process industriels et assez peu sur les frais de personnel », a rappelé François Nogué. Une situation désormais jugée intenable compte tenu des lourdes pertes du groupe l'an dernier (4,8 milliards d'euros, dont 2,6 milliards d'euros de perte opérationnelle).

Négociation d'un « contrat de transition »

Les leviers utilisés seront nombreux pour la négociation d'un « *contrat de transition* » qui va s'ouvrir mardi 12 mai et devrait durer jusqu'au mois prochain. Le groupe va négocier avec les syndicats un plan de cessation anticipée d'activité pour les salariés les plus proches de l'âge de la retraite -2800 des salariés en France ont plus de 57 ans.

Un plan de départ volontaire sera également lancé, qui touchera en priorité les fonctions support, dans lesquelles « le groupe s'était fortement gréé » durant les années 2000, a rappelé le DRH. Ces suppressions de postes seront permises par une réduction du nombre d'échelons hiérarchiques.

Areva restera sous la loupe des pouvoirs publics. Bercy a indiqué qu'il attendait de la direction du groupe « *un dialogue social exemplaire* » et Emmanuel Macron a fait savoir qu'il rencontrera les syndicats le 22 mai. "*En France, aucun licenciement n'est envisagé et les sites de production seront préservés*", a également déclaré le ministre de l'Economie dans une déclaration transmise à l'AFP, après s'être entretenu dans la matinée avec Philippe Varin et Philippe Knoche, respectivement président du conseil d'administration et directeur général du groupe Areva.

Dans ses filiales étrangères, Areva a déjà annoncé 1500 suppressions de postes en Allemagne, et lancé un plan de départ volontaire couplé à des licenciements aux Etats-Unis. La procédure d'information-consultation avec les élus du personnel interviendrait quant à elle entre juin et l'automne.

« On ne peut pas distribuer ce qu'on ne gagne pas »

Pour parvenir aux quelque 600 millions d'euros d'économies d'ici 2017, Areva va aussi remettre à plat certains accords sociaux et revoir la rémunération globale de ses salariés. Les accords d'intéressement vont être revus drastiquement, au fil de leur arrivée à échéance. « *On ne peut pas distribuer ce qu'on ne gagne pas* », a résumé François Nogué. Malgré des comptes dans le rouge depuis 2011, le groupe va encore distribuer cette année, au titre de 2014, 7 à 8 % d'intéressement.

Selon une grille, l'intéressement 2014 oscille ainsi entre 2.000 et 6.000 euros par salarié, avec un abondement de l'entreprise jusqu'à 800 euros, qui sera également revu -les 40 accords actuels seront à terme réunis en un seul contrat groupe. Le temps de travail va également être remis à plat. Selon l'origine et le statut des salariés (ex-Cogema ou ex-Framatome), les cadres en forfait jours travaillent entre 202 et 218 jours par an.

"*Le gouvernement a pris acte de la volonté affirmée par la direction d'Areva de concevoir un plan de performance et de compétitivité ne reposant pas uniquement sur une réduction des frais de personnel, même s'il s'agit là de mesures indispensables*", a indiqué le ministère de l'Economie, dans une déclaration écrite à l'agence. Les sous-traitants du groupe ne seront pas épargnés : sur le milliard d'euros d'économies que le groupe souhaite dégager d'ici 2017, Areva entend faire contribuer les achats à hauteur de 340 millions d'euros. ●

@VLeBillon